

Parcelles agricoles, forêts, et autres milieux naturels : à chaque milieu son contrat Natura 2000

Une opportunité à comprendre et à saisir : Les contrats Natura 2000 sont basés sur le volontariat et ouvrent la possibilité aux propriétaires de réaliser des actions d'entretien ou de restauration d'habitats naturels ou d'habitats d'espèces.

A ce jour, 3 types de contrats sont proposés :

- un contrat « agricole » qui prend la forme de Mesure agro-environnementale territorialisée (MAET) pour les surfaces gérées par les agriculteurs, cofinancé par l'Europe et le ministère chargé de l'agriculture. Dans le cadre de ce type de contrat l'agriculteur, est rémunéré à proportion de la surface concernée.
- un contrat « forestier » pour les propriétaires de forêt, cofinancé par l'Europe et le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.
- un contrat dit « non forestier non agricole » pour les autres gestionnaires de milieux, cofinancé par l'Europe et Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Pour les **contrats forestiers ou non forestiers non agricoles**, la mise en place des actions est financée à 100%. Le travail doit être effectué par une entreprise. L'État remboursera le montant des travaux sur présentation de la facture acquittée par le propriétaire ou le gestionnaire.

Vous êtes intéressés par une action, vous souhaitez passer un contrat de gestion ou avoir des informations complémentaires, appelez-nous ou écrivez nous par mail ou par courrier :

Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons
48110 Sainte-Croix-Vallée-Française
Téléphone : 09-64-38-01-21
email: lcapon.cevenehautsgardons@orange.fr

Lettre d'information du site Natura 2000 "Vallée du Gardon de Mialet"

n°2-Juillet 2011



Editorial

Réuni en avril dernier, le Comité de pilotage a procédé à la validation du document d'objectifs de notre site Natura 2000. Ce document est la synthèse des investigations et des concertations entreprises pendant les deux ans de cette première étape. Il est consultable dans toutes les mairies des communes du site. Il fournit une bonne représentation de l'état de conservation de l'environnement sur notre territoire ainsi que l'orientation des actions à mener pour en préserver la qualité.

S'ouvre maintenant la seconde phase du programme, celle de la mise en œuvre des actions et de l'animation du site s'appuyant sur un partenariat concerté et des moyens proposés par les contrats et la charte Natura 2000.

Incidence et implication, ces deux termes retiendront particulièrement notre attention dans cette phase de mise en œuvre concrète. Le premier (au-delà des appréhensions inspirées par la mise en place de certaines obligations) exprime d'abord que toute action humaine produit directement ou indirectement des effets sur ce qui l'entoure ; le second que nous sommes responsables de ces effets et qu'il nous appartient d'en atténuer les conséquences.

Il s'agit donc avant tout d'apaiser la crainte des dispositifs réglementaires, de dépasser les préjugés et d'accepter la nécessaire prise de conscience de la responsabilité de chacun dans la réalisation d'un objectif d'intérêt général, d'une volonté collective de préserver la diversité des espèces dans le monde à venir. Ces espèces, communes ou discrètes ont toutes leur place dans l'édifice écologique. C'est cet assemblage original du divers qui compose la spécificité de chaque territoire et définit son parfum, sa couleur, sa saveur.

Jean Claude Pigache, Président du comité de pilotage

Sommaire :

- Editorial
- Le point sur le document d'objectifs 1
- Parole d'acteurs
- Les prochains rendez-vous 2
- Zoom sur les prairies maigres de fauche
- Avis de recherche chauves-souris
- Jeu : des espèces discrètes 3
- A chaque milieu son contrat natura 2000
- Exemple d'actions financées sur le site Natura 2000 4

Exemples d'actions financées sur le site Natura 2000



Le point sur le document d'objectifs

Après deux ans de travail qui ont permis de mieux connaître le patrimoine naturel de la vallée et définir les moyens pour le conserver, le comité de pilotage a validé le document d'objectifs en avril 2011. Ce document présente quatre objectifs de conservation fixés pour les six années à venir, pour maintenir ou améliorer l'état de conservation des habitats naturels et des espèces natura 2000.

1. **Conserver et restaurer les habitats ouverts** (prairies maigres, landes, pelouses...)
2. **Préserver et restaurer la ressource en eau et la fonctionnalité écologique du site** (qualité et quantité de l'eau dans les cours d'eau, circulation des espèces aquatiques...)
3. **Conserver et restaurer les habitats forestiers** (châtaigneraie méditerranéenne, pinède à pin de Salzmann, hêtraie...)
4. **Préserver et restaurer certains habitats d'espèces** (chauves-souris, la fougère appelée *Trichomanes remarquable*)

Ces objectifs devraient être atteints par la mise en œuvre d'un programme d'actions (opérations de gestion, communication, amélioration des connaissances, sensibilisation ...).

Et maintenant que va-t-il se passer ?

Une dynamique constructive a été lancée pendant la phase de préparation du document d'objectifs. Pour les six années à venir (2011-2017), le travail va consister à la consolider et à encourager la mise en place des actions de gestion des habitats naturels et des espèces en rencontrant les propriétaires ou les gestionnaires. Il leur sera proposé de passer un contrat Natura 2000 ou d'adhérer à la charte Natura 2000.

Cette période sera aussi consacrée à l'organisation des journées de sensibilisation et d'information auprès de tout public (scolaire, élus, acteurs économiques, ...). Des études pour l'amélioration des connaissances sur les habitats naturels et les espèces seront lancées à travers par exemple la mise en place d'un réseau local d'observateurs à créer en 2011 ou en faisant appel à des bureaux d'études.

Une partie du temps consistera à conseiller et accompagner les projets des différents acteurs du territoire afin que soit préservée l'adéquation entre un **nécessaire développement local** et le **principe du respect de la diversité biologique** typique des vallées Cévenoles.

Rédaction et réalisation:

Jean-Claude Pigache, président du copil,
Luc Capon, chargé de mission Natura 2000



Témoignage : La parole aux acteurs et élus locaux

Zoom sur les Prairies maigres de fauche

Sandrine et Teddy Tirel, éleveurs ovin et apiculteurs depuis 2005 sur la commune de Cassagnas.

Quel est votre avis général sur les contrats agricoles ?

Ce sont des mesures très intéressantes. Les Cévennes, sans les hommes et les femmes qui ont travaillé et qui travaillent, c'est la forêt. Ce type de mesure contribue à la stabilité des milieux ouverts dans les Cévennes.

Quelles mesures avez-vous choisi de contractualiser ?

Certaines de nos landes, après un abandon de plusieurs années, s'embroussaillaient. Il nous a été proposé de les rouvrir par gyrobroyage et de les entretenir par pâturage en mettant en place un plan de gestion pastoral.



Leur exploitation se situe sur le site natura « les Cévennes, » zone de protection spéciale qui a vocation à maintenir les milieux ouverts, favoriser des peuplements forestiers diversifiés et assurer la quiétude des sites de reproduction des oiseaux.

Ils ont souscrit dans ce cadre un contrat natura 2000 agricole en 2009 prenant la forme de mesures agro-environnementales territorialisées (MAET).

Quelles sont les difficultés pour la mise en place de ce contrat ?

Une des difficultés est de bien interpréter la gestion qui est demandée. Cela demande un calage avec la personne qui a réalisé le diagnostic et fait la proposition des mesures de gestion. Une seconde difficulté est plus d'ordre administratif, il s'agit de tenir au jour le jour le cahier d'enregistrement de pâturage puisque nos animaux évoluent librement sur nos flots.

Pourquoi avez-vous choisi de contractualiser ?

Les mesures proposées rentraient dans la continuité de notre projet d'exploitation puisque nous souhaitons regagner des zones ouvertes. Etant aussi sensibles à l'environnement, nous avons fait le choix de contractualiser. De plus, la contrepartie financière, non négligeable, permet de soutenir financièrement notre exploitation.

Les prochains rendez-vous

Soirée découverte des Chauves-souris : Samedi 10 Septembre. Rendez-vous devant la salle polyvalente de Saint-Etienne-Vallée-Française (pour l'horaire, contactez votre mairie début septembre)

Réunion avec les chasseurs et les pêcheurs : Mardi 11 octobre à 18h30 à la salle polyvalente de Saint-Etienne-Vallée-Française

Réunion avec les propriétaires et gestionnaires forestiers :

Mardi 4 octobre à 18h30 à la salle polyvalente de Saint-Etienne-Vallée-Française

Réunions publiques :

- **Barre des Cévennes :** Mardi 13 septembre à la salle polyvalente

- **Saint Martin de Lansuscle :** Mardi 20 septembre à 18h30 au temple

Hubert Pfister, Président de la communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons et Maire de Saint-Martin de Lansuscle

C'est quoi pour vous Natura 2000 ?

Une chance de pouvoir s'engager localement dans l'indispensable dynamique non seulement de protection et de conservation mais aussi de (re)création de la biodiversité, condition du maintien de la vie et de montrer comment les activités humaines peuvent contribuer à cet objectif, pour peu qu'elles soient effectivement réalisées en prenant soin de la

nature.

Quels sont les intérêts pour le territoire des vallées du Gardon de Mialet ?

Les paysages de cette vallée composés de terrasses et béals, d'élevages et de vergers de châtaigniers constituent un véritable patrimoine qu'il importe de sauvegarder, à la fois comme témoignage de l'activité passée et en même temps comme promesse de vie.

Quel est votre avis général sur le dispositif Natura 2000 ?

Natura 2000 pourrait être une occasion assez unique d'associer la population aux objectifs de maintien de la vie. Cela pourrait être une application du *Penser global, Agir local* !

Penser global : L'Europe demande à chacun de ses États membres de développer des actions de protection de l'environnement et de conservation de la biodiversité, pour assurer le maintien et la qualité de vie sur terre...

Agir local : C'est à chaque site Natura 2000, - il y en a près de 1700 en France - de repérer les richesses et les enjeux de son territoire et de proposer à l'ensemble des acteurs locaux de les protéger, voire de les mettre en valeur par la vie quotidienne et les activités ordinaires.



Quel est à votre avis le rôle des élus dans le dispositif Natura 2000 ?

Il me semble indispensable que les élus s'impliquent dans les instances locales de Natura 2000 puisqu'il s'agit ni plus ni moins que d'organiser la vie du territoire en fonction de

cette double exigence de protection de l'environnement et de la biodiversité et du maintien d'une population active, résidant sur ce même territoire. On peut penser que si les élus participent avec l'ensemble de la population et/ou de ses divers représentants associatifs, syndicaux, etc., il y aura là une vraie rencontre autour de ce double objectif.

Pourquoi la communauté de communes de La Cévenne des Hauts Gardons a fait le choix de porter ce projet pour les 24 communes concernées par le site ?

L'implication de la Communauté de communes dans la dynamique Natura 2000 nous a paru souhaitable car c'est le rôle des collectivités que de s'engager pour le maintien et la qualité de la vie du territoire. Natura 2000 est l'occasion et le moyen d'associer librement et contractuellement - l'ensemble des habitants et de leurs représentants. Ce faisant, il nous semble que nous sommes bien là dans l'esprit des Cévennes en décidant - par nous-mêmes et collectivement - de notre avenir commun

Visitez notre site internet à l'adresse : <http://valleedugardondemialet.n2000.fr/>

Déterminer soit même la diversité biologique de sa prairie maigre de fauche

Souvent essentielle pour la production de fourrage, les prairies maigres de fauche sont des habitats naturels qui nécessitent pour se maintenir un entretien systématique par la fauche et une absence de fertilisation. L'apport de fertilisant, le sursemage, le chaulage et la fauche précoce modifient significativement les espèces caractéristiques pour des espèces plus banales.

On peut mesurer la qualité agro-écologique de cet habitat naturel par la présence de fleurs indicatrices de la biodiversité. On parcourt la parcelle en diagonale, et on observe les plantes indicatrices présentes. On écarte les bords des champs (3 mètres) qui ne sont pas représentatifs de la végétation de la prairie. La présence d'au moins quatre plantes indicatrices observées dans la liste présentée correspond à une prairie maigre de fauche biodiversifiée.



Avis de recherche : Chauves-souris

Vos greniers, combles, caves sont-ils occupés par ces deux espèces ?

Nous lançons un « avis de recherche » auprès des propriétaires pour nous aider à mieux connaître ces espèces dans les vallées et nous signaler leur présence dans les habitations. Les deux espèces en photos (Petit et Grand Rhinolophe), caractéristiques par leur manière de se pendre par les pattes et de s'envelopper dans leurs ailes membraneuses. Ce sont les espèces recherchées en priorité pour cet inventaire. Elles se rencontrent l'été dans les combles, greniers ou elles forment des colonies pour la mise bas des jeunes. L'hiver elles fréquentent les caves pour hiberner. Alors n'hésitez pas à nous signaler leur présence !

Nuit de la chauve-souris : Animation organisée le **samedi 10 septembre** sur Saint Etienne Vallée Française pour apprendre à mieux connaître ces petits animaux discrets. Une projection de film, une séance de capture de chauves-souris et d'écoute avec des détecteurs à ultrason sont au programme de cette soirée où la chauve-souris est « reine ».

L'heure et le lieu exact de cette soirée sera affiché dans vos mairies début septembre.

W
A
N
T
E
D



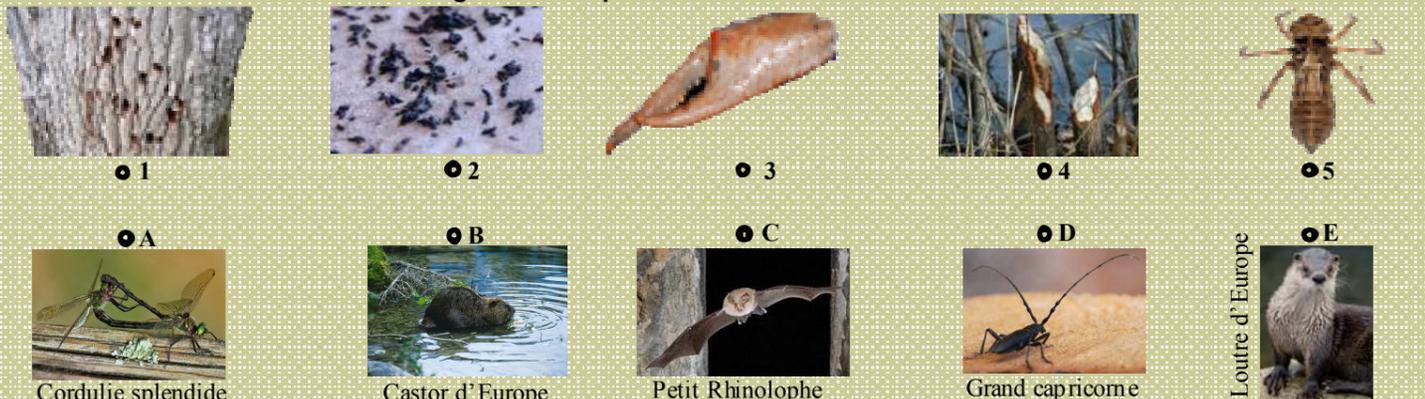
Petit Rhinolophe



Grand Rhinolophe

Des espèces discrètes : pourtant des indices trahissent leur présence

On ne les voit pas toujours mais ils sont bien là ! À travers ce petit jeu essayez de reconnaître et relier les indices qui signalent leur présence sur le site Natura 2000 :



Cordulie splendide

Castor d'Europe

Petit Rhinolophe

Grand capricorne

Loutre d'Europe